

## AURIBEAU-SUR-SIAGNE

## Rigueur mais sans privations pour le budget 2016

**R**eflet des dépenses et recettes réelles de l'année précédente, le compte administratif est le document de base à examiner par le conseil municipal avant d'aborder le budget primitif de l'année en cours. Les élus se sont donc penchés respectivement sur ces deux dossiers financiers.

Le premier montre des dépenses de fonctionnement de 2170471 euros pour des recettes réelles de 2395898 euros auxquelles il convient d'ajouter le résultat 2015 et le report, soit 624556 euros.

De la même façon, l'investissement fait apparaître des rentrées de 1157620 euros et des dépenses de 1232509 euros montrant un besoin d'investissement de



Baucoup de chiffres, clairement exposés sur écran et détaillés par le maire pour cette séance dédiée en grande partie aux finances communales.

(Photo J.O.)

74889 euros et un résultat cumulé de 549647 euros. Le maire Jacques Varrone

faisait remarquer que 10 % du budget de fonctionnement provient des produits

de services et immeubles, que les charges à caractère général sont en baisse, à

390815 euros et que la diminution des dotations d'État a atteint près de 300000 euros en trois ans.

## Des projets pour 1,9 M€

Le CA adopté, à l'unanimité, le résultat a été affecté en fonctionnement 2016 pour 224556 euros et en autofinancement pour l'investissement pour 400000 euros.

« Notre devoir est d'être rigoureux avec l'argent public. Nous faisons des économies sur tout. Je vous propose donc un budget de rigueur et d'effort » annonçait le maire. Ce BP s'équilibre pratiquement à égalité entre fonctionnement et investissement avec 2488510 euros pour la première section et 2498190 euros pour la seconde.

« Il est strict, mais sans privations, nous n'avons pas besoin d'augmenter les impôts... Ils restent stables après 30 % de diminution pendant les 11 ans de baisse... »

Les projets de l'année incluent les marchés de voirie, les chemins communaux, les réfections de bâtiment, l'école, l'église, les acquisitions foncières et la valorisation forestière pour un total de 1990406 euros sans compter les restes à réaliser.

La commune s'investit aussi chaque année dans l'entretien des Interfaces pour la prévention du risque incendie de forêt rappelait également le premier magistrat. Adopté à la majorité (2 abstentions).

J.O.

## Conseil'express

• Mise à jour du tableau des effectifs pour les évolutions de carrière. La commune emploie actuellement 22 titulaires et 6 contractuels.

• Demande de subvention parlementaire auprès de la députée-maire du Cannet Michèle Tabarot pour 10000 euros participant au traitement des murs de la salle Léon-Mallet et à l'achat d'un véhicule 4x4.

• Soutien à l'action de la mairie de Châteauneuf pour faire passer le frelon asiatique en danger sanitaire de catégorie 1. Pour information, les nids des années passées étant toujours abandonnés, il est inutile de les détruire, par contre, il faut signaler les nouveaux.

• Répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques avec Grasse, Le Bar-sur-Loup et Cannes (670 euros par mois).

En questions diverses

• Information sur les fonds de concours attribués à Pégomas et Mouans-Sartoux

par l'agglomération. « Nous avons été mis devant le fait accompli. La ville d'Auribeau a fait un recours gracieux auprès du président, puis attaqué au tribunal administratif, les modalités du pacte fondateur n'ayant pas été respectées. Le TA nous a donné raison. Les délibérations jugées illégales sont annulées, a expliqué le maire qui conclut : il ne s'agit pas d'une attaque personnelle contre les communes concernées, nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons fait. »

• Aménagement du parking Léon-Mallet pour lequel le bureau d'études fait une nouvelle proposition concernant le déplacement de la voie d'accès, un retournement pour les bus, une solution pour les pluvielles et le parking, un paysagement, etc.

• Proposition d'acquisition d'une parcelle agricole à Carel avec un vieux mas délabré et une servitude partielle « non edificandi » pour 40000 euros.

## Vers une transition énergétique

C'est un sujet dont le maire est un ardent défenseur, tout a fait convaincu de la nécessité de s'engager dans une politique environnementale de transition énergétique.

Il informait donc avec plaisir le conseil municipal de la volonté de la communauté d'agglomération de se pencher sans attendre sur ce dossier qu'il porte également pour sa commune.

« Il est inscrit dans le développement durable et susceptible d'obtenir des enveloppes de crédit long sans intérêts de la part de la caisse des dépôts et consti-

gnations, y compris pour les projets privés. Le territoire détient de nombreux atouts », expliquait Jacques Varrone. Dont la récupération des bois produits, les déchets verts d'autant que l'interdiction totale de brûlage se profile et qu'il faudra bien trouver des solutions. Soit utiliser, soit exporter car il y a des acquéreurs, transformer un déchet en produit étant aujourd'hui une activité économique.

« Le volet énergétique va devenir prioritaire dans les années à venir. C'est un véritable enjeu... »

La réflexion se porte donc

sur un site d'accueil et la commune va plancher sur la thématique.

Elle s'est déjà impliquée en projetant la mise en œuvre des systèmes à énergie positive pour l'école et dans le secteur de Moulin vieux où un réseau de chaleur cogénération est au programme.

« Un Auribellois spécialiste des énergies renouvelables se propose d'animer une commission extra-municipale pour que nous mentionnions ensemble une réflexion », informait-il et l'assemblée a, à l'unanimité, accepté que cette commission soit créée.

J.O.